

L'ouverture de la réunion, Fabien Kees tente de calmer le jeu. « Je ne pouvais pas rester de marbre face à cette situation, commence le maire face à une vingtaine de parents et enfants. Cette réunion doit être constructive, on ne fait pas le procès des Cars Bleus. » Vendredi 28 septembre, un accident s'est produit au niveau du Saut du Postillon entre un des bus et une voiture. Sans gravité. « La conductrice du bus avait bien mis son clignotant, la personne dans la voiture ne l'a pas vu et a doublé », désamorce la respon-

sur les retards matinaux en direction du lycée Laurencin de Mennecy ? « Il arrive qu'il y ait plusieurs malades un matin, on essaie d'avoir toujours quelqu'un sous la main, se défend la société. Même avec du retard, on essaie de toujours ramasser les enfants. Ne croyez pas qu'on ne fait rien, on prend ça au sérieux. Pour le lycée de Mennecy, nous ne sommes pas au courant de leurs horaires. » Un manque de communication entre les deux parties qui entraîne des retards chaque matin. Les Cars Bleus et Fabien Kees vont donc prévenir

du code de la route. « Au stop devant l'église à Dannemois, ils ne s'arrêtent jamais », souffle un papa. « Ils vont trop vite, les enfants ont peur », continue un autre. « Un chauffeur s'est arrêté sur l'A6 », poursuit un jeune en BTS.

Une sensibilisation pour le port de la ceinture

Des contrôles seront rapidement effectués par les gendarmes, dont deux de la brigade de Milly-la-Forêt étaient présents lors de cette réunion. « Nous fai-

face aux critiques sur la surcharge des bus et le non-port de la ceinture de sécurité par les enfants, la responsable des Cars Bleus assure que « il n'y a pas de surcharge, c'est faux, et qu'elle ne veut personne debout dans les bus. Le port de la ceinture de sécurité, c'est la responsabilité des enfants, et donc de leurs parents. » Une information confirmée par les gendarmes. Fabien Kees s'est engagé à organiser une matinée de sensibilisation auprès des enfants sur le port de la ceinture de sécurité, en lien avec les gendarmes et les pompiers.

■ M.C.

SOISY-SUR-ECOLE

Le projet d'une centrale villageoise présentée aux habitants

Pour développer les énergies renouvelables sur le territoire.

Ce vendredi 5 octobre, à la Maison des Sports, les Soisyens étaient conviés à une réunion d'information initiée par la municipalité et le Parc Naturel Régional (PNR) du Gâtinais français. Une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation. Après quelques mots de bienvenue du maire Philippe Berthon, Sylvie Chappot, maire adjointe, et deux représentants du PNR, Thomas Bédot et Mathieu Deperois, ont présenté le projet tout en répondant aux



Une trentaine de personnes au rendez-vous.

questions des personnes présentes. Une centrale villageoise est une société qui a pour but de développer les énergies renou-

velables sur un territoire précis, en associant citoyens, collectivités et entreprises locales. De nombreux projets existent en

France et une vingtaine fonctionnent actuellement. Le PNR du Gâtinais français a sélectionné cinq communes pour y prendre part, dont Soisy-sur-Ecole. Chaque habitant, en se connectant sur le site du Parc, peut consulter le cadastre solaire et sélectionner sa maison sur une vue aérienne. Cela lui permettra de voir la surface possible de panneaux solaires et le rendement en fonction de l'environnement (ombre, fond de vallée, orientation...). Et si c'est possible et rentable. Les installations seront cohérentes en fonction de la maison et de la commune.

■ C.B.

24 boulistes, amateurs ou

Traditionnellement organisé en mai ou juin, le tournoi de pétanque en adhérents de la Retraitée Sportive de la Vallée de l'Essonne (RSVE) a eu lieu ce lundi 8 octobre.

Une vingtaine de boulistes amateurs ou confirmés, pris possession du boulo-drome de Maisse, ce lundi 8 octobre pour un tournoi amical en présence des adhérents de la RSVE. Tout sous un soleil radieux, « Chacun dispute quatre parties et on change de partenaire », assure Muriel Lauze, l'une des responsables de la structure. L'objectif, c'est de se rencontrer autour d'un après-midi con-



Chaque joueur a pu disputer